- A. § 1. Science et art militaires, généralités, tactique, stratégie, constitution des armées, traités des armes spéciales, administration, législation, règlements.
- § 2. Histoire militaire, biographies militaires, mémoires, encyclopédies militaires, annuaires, revues et journaux militaires.
 - § 3. Marine.
 - B. § 1. Mathématiques pures.
- § 2. Mathématiques appliquées, astronomie, géodésie, topographie, annuaires.
- § 3. Sciences physiques, naturelles, médicales, chimie, histoire naturelle, hygiène médicale, vétérinaire.
- C. § 1 et 2. Sciences historiques-géographiques et voyages.
 - D. § 1. Philosophie et politique, morale, religion.
- § 2. Sciences économiques, statistique, commerce, finances, travaux publics, industrie, télégraphie.
 - E. § 1. Littérature et beaux-arts (revues littéraires).
 - § 2. Dictionnaires et encyclopédies.
 - F. § 1. Cartes géographiques.
 - § 2. Cartes générales.
 - \S 3. Atlas géographiques et cosmographiques.

Comme on le voit, la bibliothèque du Cercle militaire est déjà des plus variées et embrasse la plupart des connaissances humaines, et principalement celles qu'on peut exiger d'un militaire. Le catalogue est dressé aussi de la manière la plus intelligente et facilite singulièrement les recherches des lecteurs.

Outre ce catalogue, dont j'ai indiqué ci-dessus les divisions, on a établi aussi un catalogue par noms d'auteurs sur des fiches mobiles, par ordre alphabétique, dans une boîte ad hoc. Voici le spécimen de l'une de ces fiches:

Nom de l'auteur..... Lenormant (François),